



RECUEIL DES ENGAGEMENTS DU CANADA AUX ACCORDS ET INSTRUMENTS INTERNATIONAUX SUR L'ENVIRONNEMENT

Protocole d'entente entre la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) du département du Commerce des États-Unis, et le ministère de l'Environnement du Canada (EC) concernant la collaboration sur les conditions atmosphériques, le climat et d'autres systèmes terrestres en vue d'améliorer la santé, la sécurité et la prospérité économique

CATÉGORIE DU SUJET :

Météorologie

TYPE D'ACCORD / D'INSTRUMENT :

Canada - États-Unis

FORME :

Protocole d'entente

ÉTAT :

- Renouvellement du protocole d'entente signé par le Canada le 11 septembre 2018.
- En vigueur à l'échelle internationale depuis le 13 septembre 2018.
- Fera l'objet d'un examen de pertinence tous les trois ans et viendra à échéance le 13 septembre 2028.

MINISTÈRE RESPONSABLE ET MINISTÈRES PARTENAIRES :

Responsable : Environnement et Changement climatique Canada

Partenaires : Agriculture et Agroalimentaire Canada et Pêches et Océans Canada.

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Liens Web :

- [Information météo du gouvernement du Canada](#)
- [National Oceanic & Atmospheric Administration \(NOAA\)](#) (en anglais)
- [North American Climate Services Partnership](#) (en anglais)

Personnes-ressources :

[ECCC – Informatique](#)

L'ÉDITION DU RECUEIL :

Février 2017

RÉSUMÉ EN LANGAGE CLAIR

Ce protocole d'entente est important parce qu'il facilite la coopération entre le Canada et les États-Unis sur des questions liées à l'environnement, en plus d'améliorer les prévisions météorologiques et hydriques.

OBJECTIF

Ce protocole d'entente énonce les responsabilités respectives concernant la collaboration sur la température, le climat et d'autres systèmes terrestres de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) et d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) en vue d'améliorer la santé, la sécurité et la prospérité.

ÉLÉMENTS PRINCIPAUX

Le protocole d'entente, reconnaissant la collaboration de longue date entre les participants, vise à faciliter les échanges d'information, de technologie et de méthodes de gestion, ainsi qu'à mettre en place un mécanisme de coordination des activités à venir.

EXPECTED RESULTS

Il est prévu que cet accord vise à :

- accroître et à optimiser les capacités des programmes des deux pays;
- favoriser les efforts conjoints pour résoudre des problèmes communs;
- éviter le chevauchement non planifié des tâches;
- favoriser la compatibilité des méthodes de collecte, d'analyse, d'archivage et de diffusion des données et des résultats de sorte qu'il soit possible d'y accéder, de les analyser, de les intégrer, de les comparer ou de les regrouper, le cas échéant;
- soutenir les observations et les évaluations terrestres.



PARTICIPATION DU CANADA

Le protocole d'entente revêt une grande importance pour le Canada, car il officialise notre coopération de longue date avec la NOAA, avec qui nous devons partager des données essentielles en temps réel pour produire des prévisions et des alertes météorologiques destinées aux Canadiens. Il s'agit aussi d'un outil de collaboration qui permet d'améliorer la recherche, la surveillance, les produits et services fournis aux citoyens et aux institutions concernant la température, l'eau, le climat, la qualité de l'air et les glaces.

Le protocole d'entente est mis en œuvre au Canada par l'entremise d'un comité directeur de coopération, coprésidé par le sous-ministre adjoint du Service météorologique du Canada (SMC) et un directeur de la NOAA. Les coprésidents ont un mandat de deux ans afin d'assurer une rotation entre les secteurs d'activité (service météorologique, service par satellite, service et recherche océanographiques). Le comité est formé de hauts fonctionnaires du SMC et de diverses directions générales d'Environnement et Changement climatique Canada (Direction générale des sciences et de la technologie, par exemple) et d'autres ministères (notamment Agriculture et Agroalimentaire Canada), ainsi que de gestionnaires des secteurs d'activité de la NOAA. Le Comité directeur de coopération se réunit tous les trimestres pour dresser un état des lieux des activités bilatérales définies dans le cadre d'un plan de travail sur deux ans.

RÉSULTATS ET PROGRÈS

Activités

Un nouveau plan de travail (2017-2018) a été approuvé en janvier 2017. Les quatre thèmes antérieurs, soit le climat, l'Arctique, les prévisions maritimes et l'hydrologie, y figurent toujours tandis que d'autres y ont été ajoutés, soit les prévisions écologiques, les opérations de surveillance intégrées et les services de soutien à la prise de décisions fondées sur les incidences.

Des pourparlers sont en cours concernant de nouveaux domaines prioritaires pour le Canada et les États-Unis : l'acidification de l'océan; les grands défis liés aux

initiatives de l'Organisation météorologique mondiale et le climat et la gestion des données.

Rapports

Le Comité directeur de coopération présente un rapport bisannuel sur les réalisations, dans lequel figurent les résultats de tous les projets. Voici quelques données du rapport 2015-2016 : une activité est passée à l'étape suivante; trois ont pris fin et 19 continueront à évoluer. En annexe du rapport intégral, chaque thème est illustré par un compte rendu détaillé d'un ou deux cas de réussite :

- CLIMAT : Amélioration des avertissements de température extrême et effets connexes sur la santé
- SERVICES MARITIMES : Programme d'échange de spécialistes en prévisions maritimes du National Weather Service et du SMC
- SERVICES D'HYDROLOGIE : Surveillance de la neige et assimilation des données sur les prévisions de la disponibilité en eau; surveillance et modélisation coordonnées des niveaux et des bilans hydriques des Grands Lacs
- ARCTIQUE : Accent sur la planification des initiatives pour l'Année de la prévision polaire à venir

Résultats

Tel qu'il est mentionné précédemment, la collaboration dans le cadre de ce protocole d'entente a permis à ECCC et à la NOAA de consolider leur collaboration au chapitre scientifique et technique et, partant, d'améliorer l'efficacité des programmes opérationnels (prévisions météorologiques, climatologiques et de l'état des glaces), ce qui représente un avantage direct pour la société. Cette collaboration a de plus amélioré la capacité de recherche sur la météorologie ainsi que sur les enjeux liés à l'eau et au climat. En outre, elle a rehaussé la coordination des prévisions transfrontalières dans les secteurs maritimes et des Grands Lacs, et renforcé la participation mutuelle à des forums internationaux comme celui de l'Organisation météorologique mondiale et du Conseil de l'Arctique.